

DÉCOUVREZ LE  
RAPPORT ANNUEL  
2020 ANIMÉ!



Volume 23, Numéro 2 | 2021

# LE POULET CANADIEN

## dans ce numéro

- 2 **La ministre Bibeau annonce de nouveaux programmes!**
- 4 Conseil d'administration et Comités
- 5 Avez-vous récemment mis à jour votre plan de biosécurité?
- 6 Mise à jour du CRAC
- 8 Alliance sur le carbone d'origine agricole
- 10 Analyse comparative de la durabilité agroalimentaire au Canada
- 11 Un changement radical à l'horizon pour le système commercial multilatéral
- 12 La viande d'origine végétale
- 13 La Conférence sur la volaille de l'Ouest est passée au format virtuel en 2021
- 14 Webinaire sur la force et l'innovation en milieu rural



## ACTUALISATION EN COURS DU PROGRAMME DE SALUBRITÉ DES ALIMENTS À LA FERME ÉLEVÉ PAR UN PRODUCTEUR CANADIEN

Le Programme de salubrité des aliments à la ferme (PSAF) « Élevé par un producteur canadien » des Producteurs de poulet du Canada (PPC) est axé sur la santé, la propreté et la sécurité des animaux à chaque étape du cycle de production et applique des mesures de biosécurité rigoureuses pour protéger la santé des animaux et prévenir les infections du poulailler provenant de sources extérieures. Les exigences du programme portent sur les mesures de biosécurité, la prévention des maladies, la gestion des aliments et de l'eau, et la tenue de registres.

Afin de maintenir la reconnaissance de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), le Programme de salubrité des aliments à la ferme est examiné au minimum tous les 36 mois. Le manuel actuel des PPC a été approuvé en 2013, et le dernier examen complet a été réalisé en novembre 2016. Une mise à jour du manuel a été effectuée en 2017 pour tenir compte de l'élimination de l'utilisation préventive de catégorie II.

La révision pour 2020 comprenait l'évaluation de la littérature scientifique actuelle et la collecte des commentaires des intervenants sur les changements potentiels. Les directeurs des PPC ont approuvé les changements proposés à la suite de l'examen du Comité de production des PPC et des consultations avec les conseils provinciaux. À l'heure actuelle, l'ACIA examine les changements proposés, et les PPC prévoient publier le nouveau manuel en 2021.

Suivez-nous de près pour être au courant des modifications proposées au manuel à venir! 🐔

[www.poulet.ca](http://www.poulet.ca)  
[www.producteursdepoulet.ca](http://www.producteursdepoulet.ca)



# LA MINISTRE BIBEAU ANNONCE DE NOUVEAUX PROGRAMMES QUI INDEMNISENT PLEINEMENT ET ÉQUITABLEMENT LES PRODUCTEURS DE POULET, DE DINDON ET D'ŒUFS

Le 13 avril 2021, l'honorable MarieClaude Bibeau, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, a annoncé les détails de deux nouveaux programmes conçus pour stimuler l'innovation et le développement des marchés pour les 4 800 producteurs de poulet, de dindon et d'œufs du Canada. Ces programmes, qui totalisent plus de 691 millions de dollars sur 10 ans, permettent de répondre directement aux demandes des associations de producteurs et ils indemnisent pleinement et équitablement les producteurs des répercussions de l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP).

« LE GOUVERNEMENT DONNE SUITE À SON ENGAGEMENT D'INDEMNISER NOS AGRICULTEURS SOUS GESTION DE L'OFFRE POUR LES PERTES DÉCOULANT DES RÉCENTS ACCORDS COMMERCIAUX. CES INVESTISSEMENTS AIDERONT À ASSURER LA CROISSANCE ET LA PROSPÉRITÉ CONTINUES DE NOS PRODUCTEURS DE VOLAILLE ET D'ŒUFS QUI AIDENT À MAINTENIR LA VIGUEUR ET LE DYNAMISME DES COLLECTIVITÉS RURALES DU CANADA. NOUS AVONS TRAVAILLÉ MAIN DANS LA MAIN AVEC L'INDUSTRIE POUR VEILLER À CE QU'ELLE REÇOIVE LE SOUTIEN COMPLET ET ÉQUITABLE DONT ELLE A BESOIN POUR S'ASSURER QUE LES EXPLOITATIONS FAMILIALES DU PAYS CONTINUENT DE PROSPÉRER ET QUE LES TABLETTES DE NOS ÉPICERIES REGORGENT DE BONS PRODUITS CANADIENS. »

L'honorable MarieClaude Bibeau,  
ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

## PROGRAMME D'INVESTISSEMENT À LA FERME POUR LA VOLAILLE ET LES ŒUFS

Le Programme d'investissement à la ferme pour la volaille et les œufs aidera les producteurs canadiens de volaille et d'œufs à faire la transition vers les nouvelles réalités du marché, à accroître leur compétitivité à long terme et devenir plus durable sur le plan environnemental, soit :

- » faciliter les investissements faits par les producteurs pour la modernisation à la ferme;
- » favoriser une plus grande efficacité et compétitivité;
- » aider les producteurs à répondre aux besoins changeants en matière de pratiques de production;
- » aider le secteur à mieux relever les défis futurs du marché.

« LES PRODUCTEURS DE POULET DU CANADA OFFRENT DES PRODUITS DE LA PLUS HAUTE QUALITÉ AUX CANADIENS. LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT À LA FERME POUR LA VOLAILLE ET LES ŒUFS ET LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS ANNONCÉS AUJOURD'HUI PERMETTRONT AUX AGRICULTEURS DE PLANIFIER POUR L'AVENIR, DE S'ADAPTER AUX PRÉFÉRENCES CHANGEANTES DES CONSOMMATEURS ET DE CONTRIBUER AUX OBJECTIFS DU CANADA EN MATIÈRE DE CROISSANCE DURABLE DU SECTEUR AGRICOLE. NOUS TENONS À REMERCIER LE GOUVERNEMENT DU CANADA D'AVOIR RESPECTÉ SON ENGAGEMENT À INDEMNISER PLEINEMENT ET ÉQUITABLEMENT LES PRODUCTEURS DE VOLAILLE ET D'ŒUFS. »

Benoît Fontaine, président,  
Les Producteurs de poulet du Canada

## LE PROGRAMME VERSERA DES CONTRIBUTIONS NON REMBOURSABLES TOTALISANT PRÈS DE 630 MILLIONS DE DOLLARS SUR 10 ANS. LES FONDS AFFECTÉS COMPRENDRONT NOTAMMENT :

- » 347,3 millions de dollars pour les producteurs de poulet;
- » 59,6 millions de dollars pour les producteurs de dindon;
- » 134 millions de dollars pour les producteurs d'œufs;
- » 88,6 millions de dollars pour les producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair

La période de réception des demandes du Programme d'investissement à la ferme pour la volaille et les œufs commencera plus tard ce printemps. Chaque producteur aura droit à un montant proportionnel à son quota au 1<sup>er</sup> janvier 2021, qu'il pourra utiliser dès qu'il sera prêt à investir. Si les demandes dépassent l'allocation annuelle de financement du programme, elles peuvent être approuvées pour remboursement au cours d'un exercice financier ultérieur afin d'éviter de retarder le début du projet. Les coûts des projets seront partagés entre AAC et le demandeur, AAC contribuant à hauteur maximale de 70 % des coûts du projet.

Les jeunes agriculteurs sont l'avenir du secteur agricole et agroalimentaire du Canada. Afin d'aider les jeunes agriculteurs canadiens à réussir dans leur entreprise, AAC va accorder un ratio de partage des coûts pouvant atteindre 85 % pour les agriculteurs âgés de 35 ans ou moins au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Le Programme d'investissement à la ferme pour la volaille et les œufs prendra en compte les coûts admissibles rétroactivement à la date de l'annonce des mesures à l'appui des industries sous gestion de l'offre faite dans le cadre du budget de 2019 (soit le 19 mars 2019). Le programme permettra aux demandeurs de présenter une demande pour des activités admissibles qui ont débuté à compter du 19 mars 2019 (« activités rétroactives »). Bien que le programme permette de telles activités rétroactives, le demandeur assume le risque de ne pas être remboursé si le projet n'est pas approuvé ou si les coûts sont jugés non admissibles.

## AUX TERMES DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT À LA FERME POUR LA VOLAILLE ET LES ŒUFS :

- » Un producteur de poulet moyen, qui produit 448,202 kg de poulet par année, aura accès à une somme pouvant atteindre 122 411 \$;
- » Un producteur de dindon moyen, qui produit 302,299 kg de dindon par année, aura accès à une somme pouvant atteindre 114 195 \$;
- » Un producteur d'œufs moyen, qui produit 654,772 douzaines d'œufs par année, aura accès à une somme pouvant atteindre 111 203 \$;
- » Un producteur d'œufs d'incubation moyen, qui produit 3,413,983 œufs par année, aura accès à une somme pouvant atteindre 375 297 \$.

Le programme a été élaboré à la suite de vastes consultations avec l'industrie, et AAC veille à ce que des ressources suffisantes soient en place pour répondre à la demande du programme.

**Le Programme de développement des marchés du dindon et du poulet fournira**, sur 10 ans, 36,5 millions de dollars aux Éleveurs de dindon du Canada et 25 millions de dollars aux Producteurs de poulet du Canada. Ce financement aidera des activités promotionnelles qui permettent de distinguer les aliments produits au Canada grâce à leur réputation comme aliments sains de qualité supérieure produits de façon durable et conforme à des normes rigoureuses en matière de bien-être animal. Le financement sera distribué aux organismes nationaux de l'industrie et ceux-ci soumettront une stratégie pluriannuelle à Agriculture et Agroalimentaire Canada aux fins d'approbation. La période de réception des demandes de ces organismes débutera le 13 avril 2021.

L'annonce d'aujourd'hui porte sur l'investissement de 691 millions de dollars dans la mise en place de ces programmes pour pallier les répercussions du PTPGP sur les secteurs des œufs et de la volaille. Nous avons hâte de poursuivre ce travail avec le gouvernement pour remédier aux pertes causées par l'Accord Canada-États-Unis-Mexique. ▀



# 2021

## CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COMITÉS

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: Benoît Fontaine (Québec)  
Derek Janzen (Colombie-Britannique)  
Dennis Steinwand (Alberta)  
Nick Langelaar (Saskatchewan)  
Ted Froese (Manitoba)  
Tim Klompmaker (Ontario)  
François Cloutier (Québec)  
Marc Cormier (Nouveau-Brunswick)  
Nick de Graaf (Nouvelle-Écosse)  
Barry Uytterlinde (Île-du-Prince-Édouard)  
Paul Dunphy (Terre-Neuve-et-Labrador)  
Yvan Brodeur (Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles (CCTOV : Transformation primaire du poulet (TPP))  
Kerry Towle (CCTOV : TPP)  
Don Kilimnik (CCTOV : Secteur des surtransformateurs de volailles (ACSV))  
Paolo DiManno (Restaurants Canada)

### COMITÉS

#### Comité exécutif

Président – Benoît Fontaine  
Premier vice-président – Nick de Graaf  
Deuxième vice-président – Tim Klompmaker  
Membre de l'exécutif – Derek Janzen

#### Comité des finances

Président – Barry Uytterlinde  
Nick Langelaar  
Dennis Steinwand

#### Comité des politiques

Président – Tim Klompmaker  
Yvan Brodeur  
Marc Cormier  
François Cloutier  
Derek Janzen

### Comité sur la gouvernance

Président – Dennis Steinwand  
Don Kilimnik  
Tim Klompmaker  
Comité de production  
Président – Nick de Graaf  
Luce Bélanger (remplaçante, Québec)  
Rick Kaptein (remplaçant, Ontario)  
Lucy McKee (remplaçante, CCTOV : TPP)  
Marco Volpé (remplaçant, N.-B.)

### Comité des relations avec les consommateurs

Présidente – Paolo DiManno  
Ted Froese  
Ron teStroete (remplaçant, N.-É.)

### Représentants des PPC aux seins d'autres organisations

Fédération canadienne de l'agriculture (FCA) : Nick Langelaar

Conseil de recherches avicoles du Canada (CRAC) : Ray Nickel (remplaçant, C.-B.)

Conseil national pour le soin des animaux d'élevage (CNSAE) : Nick de Graaf

Conseil national de la santé et du bien-être des animaux d'élevage (CNSBAE) : Marco Volpé


## AVEZ-VOUS RÉCEMMENT MIS À JOUR VOTRE PLAN DE BIOSÉCURITÉ?

À mesure que le temps plus doux succédera aux conditions hivernales dans tout le Canada, de nouvelles plantes, de nouveaux animaux et de nouveaux insectes apparaîtront. Des maladies que nous n'avons pas vues depuis longtemps réapparaîtront également. Bien qu'il soit important d'être vigilant en ce qui concerne la biosécurité tout au long de l'année, le printemps est un bon moment pour vérifier les procédures de biosécurité de la ferme et les mettre à jour afin de protéger la ferme et le troupeau contre des maladies comme l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP).

### Les procédures générales de biosécurité sont les suivantes :

- » Toutes les personnes qui entrent dans les poulaillers doivent porter des chaussures propres et des vêtements réservés à la ferme, et doivent respecter tous les protocoles de biosécurité chaque fois qu'elles y entrent. Il n'y a aucune exception.
- » Réduire au minimum les visites à d'autres sites de production avicole et éviter de partager de l'équipement avec d'autres sites ou fermes de production avicole. Nettoyer et désinfecter tout l'équipement et tous les véhicules qui entrent dans l'aire du poulailler avant et après leur utilisation.
- » Éviter tout contact avec des oiseaux sauvages et de l'extérieur.
- » Éliminer adéquatement la litière et les carcasses pour empêcher les agents pathogènes de se reproduire dans d'autres troupeaux.
- » Contrôler les populations de rongeurs. Nettoyer les déversements d'aliments, sceller les trous dans le bâtiment et remplir les stations appâtées.

Le risque d'infection par l'influenza aviaire chez les troupeaux de volaille est plus élevé pendant les migrations printanières des oiseaux sauvages. Selon l'U.S. Geological Survey, le nombre de cas mondiaux actuels de virus de l'IAHP observés chez les oiseaux sauvages est semblable à celui de l'éclosion d'IAHP de l'hiver 2014-2015.

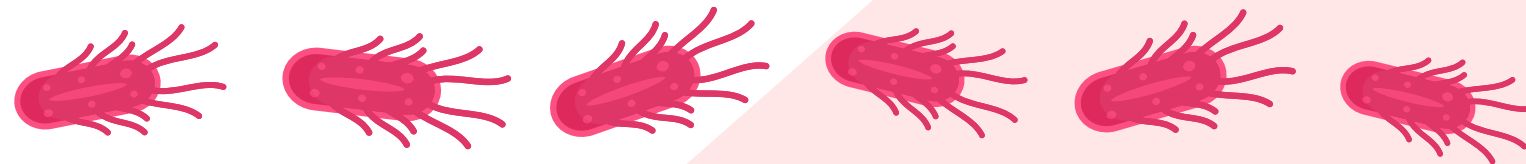
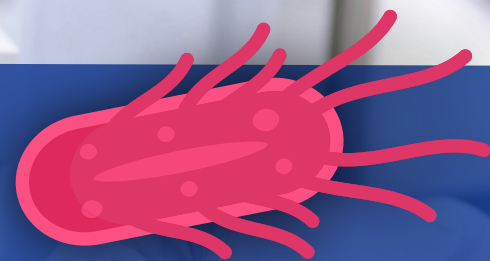
Le Programme de salubrité des aliments à la ferme *Élevé par un producteur canadien* recommande que toutes les procédures opérationnelles normalisées soient revues chaque année. Le temps accordé pour assurer la biosécurité peut être perçu comme un inconvénient, mais il s'agit d'une nécessité importante pour limiter les répercussions sur l'ensemble de l'industrie. Si vous avez des préoccupations au sujet de la santé de votre troupeau, communiquez immédiatement avec votre vétérinaire. 

## Une étude sur la santé mentale des agriculteurs au Canada





# MISE À JOUR DU CRAC



## LA POURSUITE DE L'IMMUNITÉ MAXIMALE

### Résultats prometteurs dans la quête d'une protection contre l'entérite nécrotique sans antibiotiques

Les producteurs de volaille connaissent bien les effets dévastateurs de l'entérite nécrotique, une maladie gastro-intestinale qui cause la mort chez les jeunes poulets de chair. Encore aujourd'hui, l'utilisation préventive d'antibiotiques demeure la seule façon de maîtriser efficacement les éclosions de la maladie. Toutefois, cette option sera bientôt abandonnée, puisque l'industrie prend ses distances vis-à-vis de cette pratique.

Le professeur Susantha Gomis, du Western College of Veterinary Medicine de l'Université de la Saskatchewan, a adopté une approche de recherche pluridimensionnelle afin de résoudre ce problème complexe. Son travail a produit des résultats prometteurs en ce qui concerne la prévention de l'entérite nécrotique sans recours aux antibiotiques.

« Afin que la production de poulet sans antibiotiques soit une réussite au Canada, nous devons comprendre comment activer le système immunitaire des poulets de chair et comment le garder actif », dit Gomis. « Nous tentons de comprendre comment protéger les jeunes poulets de chair contre l'entérite nécrotique alors que leur système immunitaire est encore en développement. »

Lors d'une éclosion d'entérite nécrotique, un nombre considérable d'oiseaux meurent dans les heures ou les jours qui suivent l'apparition clinique de la maladie. Les oiseaux atteints de la forme subclinique mangent moins et grandissent plus lentement.

L'entérite nécrotique est causée par des toxines produites par la bactérie *Clostridium perfringens* (CP) qui se développe dans le tractus intestinal. Plusieurs facteurs contribuent à la maladie, notamment l'alimentation, le statut immunologique et le stress. Les oiseaux courent un plus grand risque de

contracter l'entérite nécrotique lorsqu'ils sont exposés à certains agents pathogènes communs dans les fermes de poulets de chair canadiennes.

## PROLONGATION DE L'IMMUNITÉ

Les éclosions d'entérite nécrotique surviennent normalement lorsque les poulets de chair sont âgés d'au moins trois semaines, alors que les anticorps maternels des poussins commencent à décliner. Gomis croit qu'il faut accéder à cette immunité précoce et la stimuler afin d'entraîner une protection à vie contre l'entérite nécrotique.

« Disons qu'un poulet de chair a reçu une certaine protection de ses parents lorsque ces derniers ont été vaccinés », explique Gomis. « Si nous pouvons améliorer la protection de ces anticorps à un haut niveau chez les poulets de chair en les vaccinant dès leur éclosion, l'immunité serait alors probablement durable. »

Son équipe fait des expériences en vaccinant des poulets de chair une fois que leur système immunitaire est activé afin d'obtenir une combinaison de stimulations immunitaires.

« Notre approche consiste à utiliser la formule du vaccin contre l'entérite nécrotique et un très petit morceau d'ADN synthétique pour stimuler le système immunitaire des oiseaux », indique Gomis.



« NOUS AVONS  
CONSTATÉ UNE  
PROTECTION  
CONSIDÉRABLE CONTRE  
*E. COLI* CHEZ CES  
POUSSINS DE CHAIR.  
ILS ÉTAIENT PRÊTS À  
COMBATTRE L'INFECTION  
BACTÉRIENNE  
MORTELLE »

Professeur  
Susantha Gomis, du  
Western College of  
Veterinary Medicine  
de l'Université de la  
Saskatchewan

## DÉMONSTRATION DE FAISABILITÉ POUR LE VACCIN ET L'ADMINISTRATION

Pour tester son approche, l'équipe a élaboré un modèle animal et un système d'administration. Pour effectuer des tests à l'échelle commerciale, elle a fabriqué une chambre de nébulisation qui permet l'administration simultanée par pulvérisation à 8 000 oiseaux. Un échantillon de poussins de chair a reçu le traitement qui combinait une « stimulation immunitaire » et a reçu plus tard une dose mortelle d'*E. coli*.

« Nous avons constaté une protection considérable contre *E. coli* chez ces poussins de chair. Ils étaient prêts à combattre l'infection bactérienne mortelle », dit Gomis. Cette recherche est une percée significative pour favoriser l'immunité des poussins de chair sans recours aux antibiotiques.

Cette recherche a été financée par le Conseil de recherches avicoles du Canada dans le cadre d'un projet de la Grappe de la science avicole, qui est appuyé par Agriculture et Agroalimentaire Canada dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture, une initiative fédérale-provinciale-territoriale. Un financement supplémentaire a été accordé par les Producteurs de poulet de la Saskatchewan.

Gomis espère que l'intégration du concept consistant à administrer le vaccin selon différents modèles de stimulants immunitaires permettra de stimuler le système immunitaire des oiseaux afin qu'ils n'aient besoin que d'une seule dose du vaccin. Son équipe travaille toujours en laboratoire à la démonstration de faisabilité. Pour la prochaine étape, le vaccin contre l'entérite nécrotique devrait être testé sur le terrain partout au Canada.

« La possibilité que nous puissions administrer un vaccin dans les couvoirs et stimuler le système immunitaire en même temps est réelle. Le résultat serait un vaccin à dose unique qui ferait une grande différence pour l'industrie de production avicole, lorsqu'elle devra éviter le recours aux antibiotiques de façon préventive. »





# Sur la Colline

UN ENVIRONNEMENT SAIN ET UNE ÉCONOMIE SAINES, VOICI LE PLAN RÉCÉMMENT ANNONCÉ PAR LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL POUR BÂTIR UN AVENIR MEILLEUR GRÂCE À UNE ÉCONOMIE ET À UN ENVIRONNEMENT PLUS SAINS.

## ALLIANCE SUR LE CARBONE D'ORIGINE AGRICOLE

À la lumière des récentes annonces fédérales concernant le prix du carbone, une coalition nationale d'organisations agricoles de l'ensemble du secteur a formé l'Alliance sur le carbone d'origine agricole (Agriculture Carbon Alliance ou ACA). Les Producteurs de poulet du Canada (PPC) en font partie.

L'ACA a été créée pour veiller à ce que les pratiques durables des agriculteurs canadiens soient reconnues au moyen d'un cadre politique qui permet de maintenir leur capacité concurrentielle, de préserver leurs moyens de subsistance et de mettre à profit leur rôle essentiel d'intendants de la terre.

L'ACA travaillera de manière proactive au nom de l'agriculture canadienne à défendre des politiques constructives fondées sur des données probantes en ce qui a trait à la tarification du carbone, aux compensations écologiques, au financement pour la modernisation d'installations et aux politiques environnementales associées. L'Alliance agira également comme ressource pour le gouvernement fédéral au sujet des stratégies axées sur des solutions, afin de s'assurer que le secteur demeure concurrentiel au pays comme à l'étranger.

### À ce jour, l'ACA compte parmi ses membres :

la Canadian Canola Growers Association  
la Canadian Cattlemen's Association  
la Fédération canadienne de l'agriculture  
les Producteurs canadiens d'œufs d'incubation  
le Conseil canadien de l'horticulture  
le Conseil canadien du porc  
Les Producteurs de poulet du Canada  
Les Producteurs d'œufs du Canada  
Les Producteurs de grains du Canada  
Les Éleveurs de dindon du Canada

### AGA DE LA FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'AGRICULTURE (FCA)

L'AGA de 2021 de la FCA, qui s'est tenue virtuellement du 24 au 26 février, a réuni des dirigeants agricoles de partout au Canada ainsi que des intervenants du secteur et des représentants gouvernementaux pour aider à fixer les priorités en regard de l'agriculture canadienne pour l'année à venir.

Cette année, le thème de l'AGA de la FCA était « Déclencher le potentiel de l'agriculture » et mettait l'accent sur le rôle considérable que peut jouer l'agriculture dans la reprise économique du Canada et comment elle est un allié important dans la lutte contre les changements climatiques.

Lors de l'AGA, des conférenciers clés des milieux politiques ont donné des exposés, notamment :

- » Marie-Claude Bibeau, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire
- » Erin O'Toole, chef du Parti conservateur du Canada
- » Yves-François Blanchet, chef du Bloc Québécois
- » Yves Perron, porte-parole du Bloc Québécois pour l'agriculture
- » Alistair MacGregor, porte-parole du Nouveau Parti démocratique pour l'agriculture

L'AGA a également donné lieu à une série de débats d'experts sur des thèmes clés tels que :

- » L'avenir de la programmation de la gestion des risques d'entreprise
- » Générer des revenus à partir de crédits compensatoires de gaz à effet de serre
- » Déclencher le potentiel de l'agroalimentaire : le point de vue des intervenants en aval

Cliquez [ici](#) pour un résumé complet de l'AGA.

### PLAN D'ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA POUR UN ENVIRONNEMENT SAIN ET UNE ÉCONOMIE SAINES

Un environnement sain et une économie saine, voici le plan récemment annoncé par le gouvernement fédéral pour bâtir un avenir meilleur grâce à une économie et à un environnement plus sains. Il s'agit du pilier central de l'engagement du gouvernement à créer plus d'un million d'emplois et à rétablir l'emploi à son niveau pré-pandémique – dont l'action pour le climat et la croissance propre constituent la pierre angulaire.

Le gouvernement reconnaît que les agriculteurs, les éleveurs et les entreprises agroalimentaires canadiens innovent constamment pour améliorer leurs pratiques et les rendre plus durables.

Afin d'aider les agriculteurs et les entreprises du secteur alimentaire à continuer de concevoir et de mettre en œuvre des pratiques propres qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre et de faire en sorte que l'agriculture reste un élément majeur de la solution au changement climatique, ce plan prévoit :

- » investir 165,7 millions de dollars sur sept ans pour aider le secteur agricole à mettre au point des technologies propres transformatrices et aider les agriculteurs à adopter les technologies propres offertes sur le marché. L'accès aux dernières technologies propres contribuera à maintenir la compétitivité et à réduire les émissions de gaz à effet de serre;
- » travailler avec les provinces et les territoires dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture afin de stimuler l'agriculture intelligente face au climat, y compris les actions liées à la production végétale et animale.

### VISITE D'UNE FERME POUR LES STAGIAIRES PARLEMENTAIRES

Les PPC sont commanditaires du Programme de stages parlementaires (PSP) depuis 2018. Dans les années passées, les PPC pouvaient faire la connaissance des stagiaires lors de différents événements et réceptions en personne organisés par le PSP. Cette année, cependant, en raison de l'impossibilité d'organiser des événements en présentiel, les PSP ont proposé aux stagiaires une visite virtuelle d'une ferme afin de les aider à en apprendre davantage sur la production de poulet au Canada.

Tiffany Martinka, agricultrice de la Saskatchewan et ancienne participante du Programme des jeunes producteurs des PPC a animé la visite. Elle était accompagnée de son beau-père Rudy Martinka, un ancien membre du conseil d'administration des PPC. Le 26 février, Tiffany et Rudy ont offert à 10 stagiaires du PSP une visite virtuelle éducative et incroyablement instructive de leur ferme et de l'intérieur du poulailler de poulets de chair. Tiffany a non seulement discuté des avantages de la gestion de l'offre, mais a également montré aux stagiaires les tenants et aboutissants de l'élevage de poulets, notamment le système de chauffage, les distributeurs de nourriture et d'eau, et l'importance du nettoyage du poulailler. Merci à Tiffany et à Rudy pour cette expérience extraordinaire.

### MISE À JOUR SUR LES PROJETS DE LOI ÉMANANT D'UN DÉPUTÉ

Plusieurs projets de loi émanant d'un député et favorables à l'agriculture canadienne, et en particulier aux producteurs de poulet canadiens sont actuellement devant la Chambre des

communes. Un projet de loi d'initiative parlementaire est une proposition de loi présentée à la Chambre des communes par un membre du Parlement qui n'est pas un ministre. Ce projet de loi suit le même processus législatif qu'un projet de loi émanant du gouvernement, toutefois le temps alloué à son examen est restreint, ce qui risque fortement d'en compromettre l'adoption.

Un gouvernement qui désire soutenir un projet de loi préférera généralement le parrainer lui-même, plutôt que de permettre à un député de le faire. Les projets de loi d'initiative parlementaire peuvent porter sur n'importe quel sujet, mais ils ne peuvent pas entraîner de dépenses des revenus d'État.

Les PPC sont reconnaissants à tous les membres qui ont parrainé les projets de loi suivants et les remercient pour leur défense continue des intérêts des agriculteurs :

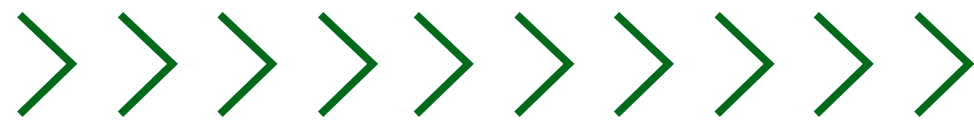
**Le projet de loi C-205**, *Loi modifiant la Loi sur la santé des animaux* (biosécurité à la ferme), présenté par le député conservateur John Barlow, aborde des préoccupations en lien avec la biosécurité ainsi que la sécurité des animaux et la salubrité de notre approvisionnement alimentaire découlant directement des gestes des activistes ciblant la production de bétail. Ce projet de loi est récemment passé en deuxième lecture à la Chambre des communes.

**Le projet de loi C-206**, *Loi modifiant la Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre* (combustible agricole admissible), présenté par le député conservateur Philip Lawrence, exempterait le combustible agricole admissible de la tarification de la pollution. Ce projet de loi est récemment passé en deuxième lecture à la Chambre des communes.

**Le projet de loi C-208**, *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu* (transfert d'une petite entreprise ou d'une société agricole ou de pêche familiale), présenté par le député conservateur Larry Maguire, vise à faciliter le transfert des fermes familiales au sein d'une famille. Ce projet de loi est récemment passé en deuxième lecture à la Chambre des communes.

**Le projet de loi C-216**, *Loi modifiant la Loi sur le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement* (gestion de l'offre), présenté par le député du Bloc Québécois Louis Plamondon, vise à empêcher le ministre de prendre des engagements au nom du gouvernement du Canada, par traité ou entente de commerce international, qui auraient pour effet d'augmenter le contingent tarifaire applicable aux produits laitiers, à la volaille ou aux œufs, ou diminueraient le tarif applicable à ces produits lorsqu'ils sont importés en sus du contingent tarifaire applicable. Ce projet de loi est récemment passé en deuxième lecture à la Chambre des communes. ■





# ANALYSE COMPARATIVE DE LA DURABILITÉ AGROALIMENTAIRE AU CANADA

Les Producteurs de poulet du Canada (PPC) se sont joints à une coalition regroupant divers partenaires des secteurs privé et public en vue d'établir un indice de référence national en matière de durabilité pour le secteur agroalimentaire du Canada. La nouvelle a d'abord été annoncée dans le numéro de décembre du bulletin d'information *Producteurs de poulet*, et voici une mise à jour.

Cette initiative comporte trois phases. La première était principalement axée sur l'examen des raisons pour lesquelles il faut procéder à une meilleure analyse comparative, sur la façon dont elle pourrait être articulée et sur la valeur qu'elle confère à la société, à la compétitivité du secteur et à l'élaboration des politiques. La première phase a permis de constater que les indicateurs de durabilité utilisés pour l'établissement de l'indice pourraient être développés en fonction de quatre thèmes : progrès environnementaux, santé et sécurité, bien-être et viabilité économique.

Ces quatre thèmes sont bien harmonisés avec les valeurs clés des PPC en matière de durabilité :

- » Protéger la santé et le bien-être des poulets
- » Produire du poulet salubre pour les Canadiens
- » Préserver la santé de la terre et de nos fermes
- » Générer de la valeur pour le Canada et fournir des produits abordables aux Canadiens grâce à la gestion de l'offre

La coalition est maintenant dans la phase 2a et se consacre à poursuivre sur sa lancée, à trouver le bon modèle opérationnel et à renforcer sa visibilité à l'échelle mondiale. La prochaine phase, la phase 2b, visant l'établissement de l'indice de référence, débutera à la fin du mois d'avril 2021. La phase finale de l'initiative (la phase 3) comprendra un examen complet de l'indice de référence avant son lancement prévu en 2023.

Un indice de référence national en matière de durabilité pour le secteur agroalimentaire contribuerait à démontrer les forces du secteur aux consommateurs, aux clients de la chaîne d'approvisionnement, aux autorités de réglementation et aux investisseurs. La durabilité est une partie importante de notre travail quotidien; nous sommes déterminés à montrer les efforts que les producteurs de poulet du Canada déploient et à accomplir le travail nécessaire pour combler les lacunes.

Pour obtenir plus de renseignements sur cette initiative, consultez le **communiqué de presse** et le **rapport complet de la phase 1**. ▀

## Phase un

2020\*

### CADRE

- Établir le bien-fondé de l'indice
- Mettre au point un concept
- Donner de l'ampleur à l'initiative

\* Fin du projet en cours.

## Phase deux

2021-2022\*

### HARMONISATION

Janv.-avr. 2021

- Rayonnement
- Mobilisation des chefs de file
- Mise au point du plan



### DONNÉES PROBANTES

Avr. 2021 - 2022

- Mobiliser les dirigeants pour qu'ils s'harmonisent les uns avec les autres
- Élaborer des indicateurs
- Valider l'approche

\* Calendrier estimatif.

## Phase trois

2023

### PUBLIER

- Produire le 1<sup>er</sup> indice
- Déployer en tant qu'outil\*
- Examiner la pertinence

\* Sur le marché, dans les discussions sur les politiques, etc.

## UN CHANGEMENT RADICAL À L'HORIZON POUR LE SYSTÈME COMMERCIAL MULTILATÉRAL

La nomination d'une nouvelle directrice générale à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et la nomination par l'administration du nouveau président des États-Unis, Joe Biden, de sa nouvelle représentante nationale au Commerce signalent clairement que le système commercial multilatéral est sur le point d'être revigoré par une nouvelle énergie.

Après avoir refusé d'approuver sa nomination sous l'administration américaine précédente, l'administration Biden s'est officiellement jointe à d'autres membres de l'OMC pour approuver la nomination d'une nouvelle directrice générale de l'OMC.

Le 1<sup>er</sup> mars, Mme Ngozi Okonjo-Iweala a commencé son mandat à titre de nouvelle directrice générale de l'OMC, devenant ainsi la première femme et la première représentante de l'Afrique à occuper ce poste. De toute évidence, Mme Okonjo-Iweala, une personne très motivée, a présenté un programme ambitieux aux membres de l'OMC, les mettant au défi de parvenir à un accord sur un certain nombre de questions avant la prochaine conférence ministérielle de l'OMC, la CM12, qui commencera la semaine du 29 novembre 2021.

Parmi ces domaines prioritaires, Mme Okonjo-Iweala a mentionné l'atteinte d'un consensus sur les subventions à la pêche, ainsi qu'un accord sur la façon de réformer l'Organe de règlement des différends, et la résolution de l'impasse de son Organe d'appel, qui avait été effectivement fermé par l'administration Trump, bloquant ainsi la nomination de nouveaux membres. Mme Okonjo-Iweala a également insisté sur le besoin pour les membres de changer leur façon de travailler afin de rendre l'OMC plus efficace, ouvrant la porte à de nouveaux formats de discussion malgré le risque que ceux-ci puissent contourner les principes de l'organisation en matière de prise de décisions fondée sur le consensus.

L'une des premières mesures adoptées par le président Biden liées au commerce a été d'appuyer la nomination de Mme Okonjo-Iweala en tant que nouvelle directrice générale de l'OMC. Cette décision a ainsi rompu le soutien de l'administration Trump à la ministre du Commerce de la Corée du Sud, Mme Yoo Myung-hee. L'administration Biden n'a pas non plus perdu de temps à nommer Katherine Tai, ancienne avocate commerciale en chef du Comité des voies et moyens de la Chambre des représentants, au poste de représentante au Commerce des États-Unis.



Dr. Ngozi Okonjo-Iweala

Ayant déjà obtenu l'approbation du Sénat américain le 25 février, il est prévu que Mme Tai sera confirmée comme représentante au Commerce des États-Unis dans la semaine du 15 mars 2021. Le 5 mars, les États-Unis ont fait part de leur intention de participer activement et de façon constructive aux discussions de l'OMC sur la durabilité de l'environnement, ce qui constitue une nouvelle rupture par rapport à la position de l'administration précédente. Les observateurs du commerce considèrent ces mesures comme des indications que les États-Unis cherchent à reprendre leur rôle de chef de file dans le système multilatéral, marquant ainsi un virage rapide par rapport à l'approche de l'ancien président Trump, qui préférait les négociations bilatérales et l'imposition de tarifs.

Dans sa déclaration de soutien à Mme Okonjo-Iweala, l'administration Biden a également reconnu le besoin pour l'OMC de procéder à une « nécessaire réforme de fond et de procédure ». Jusqu'à présent, toutefois, les États-Unis demeurent réticents à s'engager dans la réforme de l'Organe de règlement des différends ou à débloquer la sélection des nouveaux membres de l'Organe d'appel.

Il n'est pas prévu que ces questions soient résolues avant la CM12. Néanmoins, le niveau global de réengagement à l'OMC et dans le système multilatéral augmente le risque que les questions agricoles, comme l'accès aux marchés, gagnent rapidement du terrain parmi les membres et redeviennent des préoccupations pressantes pour le secteur canadien du poulet. ▀

MME OKONJO-IWEALA A ÉGALEMENT INSISTÉ SUR LE BESOIN POUR LES MEMBRES DE CHANGER LEUR FAÇON DE TRAVAILLER AFIN DE RENDRE L'OMC PLUS EFFICACE.



# LA VIANDE D'ORIGINE VÉGÉTALE



Les Producteurs de poulet du Canada (PPC) ont récemment fait l'acquisition de données Nielsen concernant les substituts de la viande. La liste complète de produits dans cette catégorie comprend 570 articles.

Parmi les articles qu'on y trouve, il y a des produits Beyond Meat, Yves et Lightlife, mais la liste contient également une grande variété d'autres produits frais ou congelés à base de végétaux, tels que le tofu, le tempeh, le quinoa et les champignons. Nombre d'entre eux existent depuis plusieurs années, mais l'arrivée récente des produits Beyond Meat et Lightlife sur les tablettes des détaillants a dirigé les projecteurs sur cette catégorie de produits.

Ces données sont importantes pour l'évaluation de la croissance de ces substituts sur le marché. Bien qu'ils constituent encore des produits de niche, les données montrent que le secteur connaît une expansion rapide. Cette croissance est en partie attribuable à l'inclusion d'une recommandation dans la version 2019 révisée du Guide alimentaire canadien selon laquelle les aliments protéinés d'origine végétale devraient être « privilégiés ». Bien que le poulet se retrouve encore souvent sur le menu, il s'agit d'une première que Santé Canada fournisse des directives précises aux consommateurs sur une autre source de protéine.

Les données Nielsen explorent les chiffres associés aux substituts de la viande, mais ne couvrent pas la gamme complète de protéines d'origine végétale – comme les aliments qui n'ont pas été transformés en d'autres produits, mais qui demeurent néanmoins de telles sources de protéines (par exemple les légumineuses à graines comestibles, les lentilles, les haricots et les légumineuses dans leur forme naturelle). Ces données mettent plutôt l'accent sur une volonté de comprendre l'impact de nouveaux produits hautement transformés, destinés à remplacer la viande.

Substituts de la viande d'origine végétale : des produits ayant été hautement transformés, dont la longue liste d'ingrédients est employée pour imiter les produits de la volaille et de la viande (les hamburgers, les saucisses, le bacon, etc.); ils emploient habituellement un langage pour ressembler aux articles qu'ils souhaitent imiter.

Similiproduits de viande et de volaille : l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a mené une étude de consultation en 2020 en vue de dégager le degré de sensibilisation des gens et leurs préoccupations relatives aux étiquettes et à la nomenclature utilisées sur les emballages et dans le marketing de ces produits. Les PPC ont analysé l'étude et avisé les conseils provinciaux que les agriculteurs devraient y participer.

Les chiffres montrent que le total des ventes au détail en kilogrammes dans cette catégorie a augmenté de 26 % par

rapport à l'an dernier et que le total des ventes au détail en dollars a connu une croissance de 34 % comparativement à l'an dernier. Six articles de la bannière Yves se classent dans le top dix de ces produits, ainsi que deux produits Beyond Meat, un article de la bannière Lightlife et un produit Gardein. Le hamburger de marque Beyond Meat est l'article le plus populaire quant à la valeur des ventes, tandis que le Sans-viande haché original de marque Yves est l'article le plus vendu en matière de kilogrammes.

Le total annuel des ventes au détail dans cette catégorie s'élevait à 145 millions \$ et à 8,27 gigagrammes (Gg). Le total des ventes au détail de viande et de volaille au cours de la même période s'élevait à 7,641 milliards \$ et à 749,5 Gg, ce qui signifie que les ventes au détail dans le groupe de produits des substituts de la viande représentent 1,9 % du total de la valeur des ventes de viande et de volaille et 1,1 % du total des ventes en kilogrammes, comparativement à 1,5 % et à 0,9 %, respectivement, l'année précédente.

Fait à retenir : les données Nielsen qui concernent les ventes au détail ne comprennent pas les ventes enregistrées chez Costco et dans les plus petits magasins à succursales régionaux. Les ventes enregistrées dans le secteur de la restauration sont également exclues de cet ensemble de données. Celui-ci comprend des chiffres pour la période de 52 semaines se terminant le 18 juillet 2020.

La consommation de cette gamme de produits, actuellement considérée comme des produits de niche, a pourtant été largement promue par les consommateurs et les organismes militants. Il est toutefois important de noter qu'aucune preuve ne suggère que les protéines de similitude d'origine végétale soient bien meilleures pour la santé que les véritables viandes. Nous sommes en réalité convaincus que l'« aura santé » des substituts de viande d'origine végétale est volontairement trompeuse et sape les recommandations du Guide alimentaire canadien, dont l'objectif est de favoriser la santé des habitants du Canada.

Les PPC continueront de mettre de la pression sur le gouvernement canadien afin de s'assurer qu'aucune allégation quant aux bienfaits de ces produits pour la santé ne puisse être formulée. Le gouvernement canadien doit s'assurer que l'étiquette des similitudes d'origine végétale n'indique pas le nom de la viande qu'ils tentent d'imiter. De plus, il doit interdire l'utilisation d'images des animaux dont la viande est imitée. ▀



# LA CONFÉRENCE SUR LA VOLAILLE DE L'OUEST EST PASSÉE AU FORMAT VIRTUEL EN 2021

La Western Poultry Conference [La Conférence sur la volaille de l'Ouest], qui s'est déroulée les 23 et 24 mars a réuni virtuellement des participants et des présentateurs de toute l'Amérique du Nord. Normalement, l'événement rassemble 375 personnes en un seul endroit pendant la même semaine que se tient l'assemblée générale annuelle. Cette année, le passage de l'événement au virtuel a donc été un grand changement.

La Western Poultry Conference est une réunion organisée par des membres de l'industrie avicole à l'intention des producteurs. Elle offre aux producteurs une excellente occasion d'en apprendre plus sur l'élevage de leurs oiseaux et d'accroître leur capacité de prendre des décisions de gestion éclairées pour protéger la santé de leurs oiseaux et pour accroître la capacité de leur production.

La conférence porte habituellement sur le secteur avicole, mais cette année, le contenu était plus varié et donc plus intéressant pour les producteurs de poulet de chair. L'une des séances comportait un débat d'experts du secteur de la volaille sur le diagnostic et la résolution des problèmes d'eau dans les fermes au fil des années. Ce qu'il fallait retenir, c'est que, même si vous pensez que votre réseau d'alimentation en eau « semble » propre, il peut contribuer au ralentissement de la croissance de votre troupeau et au risque d'apparition de maladies.

La séance, intitulée « Water and Life: Tales from the Pipe » [eau et vie : les contes de la canalisation] faisait intervenir Perry Kaita de Steinbach Hatchery et Art Van Zanten de Trouw Nutrition.

D'autres discussions sur la bursite infectieuse et la prise en charge du réovirus pour protéger la santé des troupeaux et de leurs pattes ont complété le volet sur la santé des oiseaux.

ELLE OFFRE AUX PRODUCTEURS UNE EXCELLENTE OCCASION D'EN APPRENDRE PLUS SUR L'ÉLEVAGE DE LEURS OISEAUX ET D'ACCROÎTRE LEUR CAPACITÉ DE PRENDRE DES DÉCISIONS DE GESTION ÉCLAIRÉES POUR PROTÉGER LA SANTÉ DE LEURS OISEAUX ET POUR ACCROÎTRE LA CAPACITÉ DE LEUR PRODUCTION.

## Voici quelques-unes des autres séances :

**Frank Mitloehner** – L'agriculture est souvent décriée et perçue comme une importante source de gaz à effet de serre. M. Mitloehner, professeur et spécialiste de la vulgarisation en matière de qualité de l'air au Département des sciences animales de l'Université de Californie – campus Davis raconte l'autre version des faits. Sa séance était intitulée « *Rethinking Methane – Why Livestock Are Not the Problem* » [repenser le méthane – pourquoi le bétail ne constitue pas le problème].

**Mike Czarick** – de l'Université de Géorgie était de retour, muni de plus d'outils et prêt à parler au sujet de la ventilation. Son sujet concernait la gestion de l'environnement du poulailler pendant les périodes de température extrême dans l'Ouest.

**Briana Hagen** – Briana a présenté la santé mentale en tant que panéliste pour la première fois, à la Western Poultry Conference en 2018. Elle a communiqué de l'information sur la formation « In the Know » [en toute connaissance] dans un cours destiné aux producteurs, qui vise à orienter nos connaissances, nos attitudes et notre comportement en matière de santé mentale.

**Babak Sanei** – Le fait de rester à l'avant-garde des maladies immunosuppressives a une incidence sur la santé des oiseaux à de nombreux niveaux. M. Sanei a transmis des renseignements pratiques sur la façon de renforcer l'immunité et la santé des troupeaux dans son exposé intitulé « Don't let immunosuppressive diseases get you down » [ne laissez pas les maladies immunosuppressives vous déprimer].

Dans son exposé intitulé « Behind the Barn Doors » [derrière les portes du poulailler], Frank Robinson présente aux étudiants le « monde réel » de la zootechnie d'une manière novatrice. Ses méthodes étaient créatives, les participants se sont impliqués et l'apprentissage était réel.

Le format virtuel réalisé en deux demi-journées a été préparé en réponse aux conditions imposées pour protéger les participants, mais il s'agit d'un modèle qui pourrait mener à un modèle hybride à l'avenir. Vous le trouverez l'an prochain vers la troisième semaine de mars. Pour vous assurer d'obtenir des mises à jour, cliquez ici : [westernpoultryconference.ca](https://westernpoultryconference.ca). ▀





# WEBINAIRE SUR LA FORCE ET L'INNOVATION EN MILIEU RURAL



Les Producteurs de poulet du Canada, Les Producteurs d'œufs du Canada, Les Éleveurs de dindon du Canada et Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (GO 4) ont récemment tenu un webinaire sur la force et l'innovation en milieu rural en collaboration avec des partenaires de longue date, la Fédération canadienne des municipalités (FCM).

Dans le cadre de la série de webinaires de la FCM intitulée « Collectif », des dirigeants municipaux et des experts de l'industrie se sont réunis pour échanger des réflexions et des idées sur le leadership du Canada rural en matière d'innovation et de collaboration, sur la recherche de nouvelles avenues de croissance économique et sur la gestion de l'environnement.

## LES MEMBRES DU PANEL ÉTAIENT LES SUIVANTS :

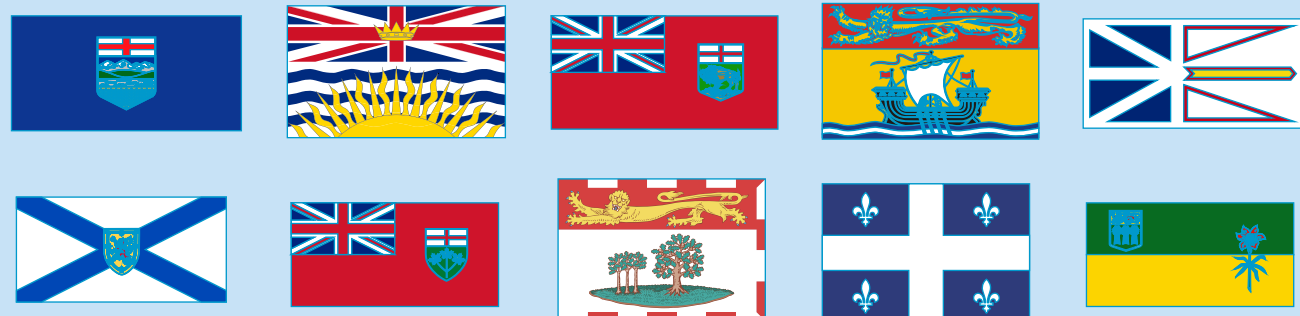
**Kathryn Doan** : éleveuse de dindon de l'Ontario

**Tim Lambert** : chef de la direction, Producteurs d'œufs du Canada, président, Organisation mondiale des œufs

**Paul McLaughlin** : préfet du comté de Ponoka, président des municipalités rurales de l'Alberta

**David Mitchell** : maire de la ville de Bridgewater (Nouvelle-Écosse)

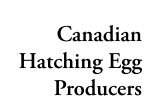
Plus de 100 représentants de municipalités de partout au pays ont assisté au webinaire. //



En temps normal, ce serait le moment de vous inviter à la réception annuelle des producteurs de volaille et d'œufs.  
En raison de la pandémie, notre événement n'aura pas lieu cette année.  
Au lieu d'offrir notre hospitalité, nous ferons un don de **10 000.00 \$** à Banques alimentaires Canada.



# Merci de votre compréhension et de votre soutien continu!



Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada



LES PRODUCTEURS D'ŒUFS DU CANADA



TURKEY FARMERS OF CANADA / LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA